



## FRAIS DE RECONNAISSANCE

Randonnées du dimanche uniquement

Préciser le titre de la randonnée.....

et la date prévue de la randonnée ..... (Voir calendrier)

L'indemnité kilométrique reconnue par le Club s'élève à 0,20€ /km parcouru pour la saison 2022-2023

Je soussigné(e) Nom ..... Prénom .....

Déclare avoir effectué une reconnaissance de randonnée le (date) .....

de mon domicile (commune) .....

à (commune de départ de la randonnée) ..... en utilisant mon véhicule personnel.

La distance aller-retour parcourue est de : ..... km.

Conformément au règlement intérieur de l'association UZES Randonnée, je demande \*

- Le remboursement de mes frais de déplacement \*

Ou

- Qu'il me soit délivré une attestation me permettant de bénéficier d'une déduction fiscale au titre de l'année civile en cours à la date de cette demande \*

Pour un montant de : 0,20 €/km x .....km = .....€

Fait à..... Le.....

Signature

\* cocher le choix retenu

---

Bordereau comptable n° 22-23/..... du .....

(si demande de remboursement)

Montant attribué : .....€ par chèque n° .....

La Trésorière : Odile Sabatier

Uzès Randonnée Siège social Bar Le Carola 4, place Albert 1er 30700 UZES uzesrandonnee@gmail.com